



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 09
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n°2017-020

ACQUISITION DE MATERIELS
POUR LES EQUIPEMENTS
SPORTIFS

APPROBATION DU PLAN
DE FINANCEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 février 2017 et affichée le 27 février 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 7 3 MARS 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU



SÉANCE DU MARDI 7 MARS 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi sept mars, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra? Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), M. Alain Iafar (par M. Brandon Incana), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Sonia Bitaut), M. Jean-Hubert M'Simbona (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Karine Mounien (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Catherine Gossard (par Mme Karine Infante), Mme Mikaëla Latra (par Mme Dorisca Tiburce), M. Daniel Vassinot (par M. Henry Hippolyte), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Infante à 17h31.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, Mme Firose Gador.

.....
.....

ACQUISITION DE MATERIELS POUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des commissions « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » et « Politique Éducative scolaire et associative » réunies le 23 février 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 7 mars 2017 relatif à l'approbation du plan de financement pour l'acquisition de matériels pour les équipements sportifs,

Après discussion et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de valider les acquisitions de matériels pour les équipements sportifs ainsi que le logiciel de gestion de la planification des équipements sportifs,

Article 2 : d'approuver le plan de financement qui en découle et de solliciter auprès de la Région Réunion la subvention correspondante,

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition de matériel sportif :	34 675,00 €	Région Réunion (70 %) :	38 615,50 €
Acquisition de matériel d'entretien :	6 800,00 €	Commune de Le Port (30 %) :	16 549,50 €
Acquisition d'un logiciel pour la planification :	13 690,00 €		
Total :	55 165,00 €	Total :	55 165,00 €

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout autre adjoint habilité à signer les actes y afférents.



POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Nivier HOARAU

ACQUISITION DE MATERIELS POUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le présent rapport a pour objet l'approbation du plan de financement pour l'acquisition de matériels à destination des équipements sportifs (complexe sportif municipal, Olivier Manès, Georges Lambrakis, Edmond Albius, la piscine Jean-Lou Javoy).

Ces cinq sites sportifs enregistrent une fréquentation significative notamment de la part des établissements scolaires. En 2016, 290 744 élèves ont utilisé ces équipements dont près de 92 000 lycéens.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des publics, la Collectivité souhaite acquérir :

- une auto-laveuse ;
- des buts de football, de hockey et de handball ;
- des tatamis pour les dojos ;
- un logiciel de gestion de la planification de l'utilisation des équipements.

Ces acquisitions permettront, notamment, de favoriser l'enseignement sportif dans le secondaire dans des conditions optimales.

Le plan de financement de ce projet est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition de matériel sportif :	34 675,00 €	Région Réunion (70 %) :	38 615,50 €
Acquisition de matériel d'entretien :	6 800,00 €	Commune de Le Port (30 %) :	16 549,50 €
Acquisition d'un logiciel pour la planification :	13 690,00 €		
Total :	55 165,00 €	Total :	55 165,00 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- de valider l'acquisition de matériels à destination des équipements sportifs (complexe sportif municipal, Olivier Manès, Georges Lambrakis, Edmond Albius, la piscine Jean-Lou Javoy) ;
- d'approuver le plan de financement qui en découle et solliciter auprès de la Région Réunion la subvention correspondante ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction de l'Épanouissement Humain / Service des Sports